Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage

Retrouvez-nous sur **btpcfa-cvdl.fr**

# CAP CONSTRUCTEUR BOIS

## Présentation succinte du métier

Le titulaire du CAP constructeur bois occupe des emplois relatifs aux activités de construction ou de réhabilitation de structures et d'ossatures en bois et matériaux dérivés. A partir d'éléments fabriqués et en partie assemblés en atelier, il réalise tout ou partie d'édifices tels que maisons d'habitation individuelles ou collectives, locaux professionnels et locaux recevant du public (écoles, lieux destinés aux activités sportives, de spectacle...)

Les tâches principales exécutées dans le cadre de son activité sont :

- le traçage et la taille des bois ;

- la préfabrication en atelier d'éléments de structure ;

- la pose des structures verticales, des planchers et de la charpente ;

- la pose des menuiseries, des fermetures et des revêtements extérieurs et intérieurs avec mise en œuvre des produits de jointoiement et d'isolation ;

- la mise en sécurité du chantier.

## Métier(s) auxquels conduit la formation

- Charpentier Bois

## Objectifs généraux de la formation

- Obtenir la certification préparée
- Etre capable d'intervenir lors de la construction ou de la réhabilitation de bâtiments ou de locaux
- Etre capable de scier, assembler et traiter les différentes pièces des ouvrages (charpentes, poutres, bardages, parquets, escaliers…) d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés
- Etre capable de poser les structures et les ossatures et installe les menuiseries et les fermetures extérieures
- Etre capable de choisir les matériaux (bois ou dérivés), organiser le chantier (préparation des matériels, mise en sécurité du chantier, tri des déchets…) et les diverses étapes de son travail
- Etre capable d'évaluer et de contrôler la qualité de l'ouvrage réalisé

## Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

## informations

**CODE RNCP : 471**

**PUBLIC CONCERNÉ**
Jeunes sans entreprise ayant un projet d'apprentissage

Apprenti

Contrat pro

Tous Publics (salarié, demandeur d'emploi, reconversion professionnelles)

**CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ**
Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.

**CONDITIONS D'ACCÈS**
A partir de 16 ans ou avoir validé la 3ème

Toute personne ayant un projet de formation dans le BTP

**PRÉREQUIS**
Débutant. Être à l'aise avec les fondamentaux, lire, écrire et compter.
Pas de contre-indication médicale pour l'exercice du métier

**DURÉE**
Standard : 2 ans - 840h

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

**SITE(S) DE FORMATION**
Blois

**ORGANISATION DE LA FORMATION**
Apprenti :1 semaine en site de formation /
2 ou 3 semaines en entreprise
Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

**EFFECTIF**

**Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :**

- Enseignement professionnel : Analyse d'une situation professionnelle
- Réalisation d'un ouvrage de construction bois
- Fabrication d'un ouvrage spécifique

**Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :**

- Les modules de sécurité : SST, R408, Habilitation électrique (PRE), CACES
- Celles-ci permettent l'obtention de certificat, d'habilitation ou attestation

**Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :**

- Enseignement général : Français, Anglais, Histoire, Géographie, Mathématiques, Sciences, EPS

## Modalités pédagogiques

**Méthodes pédagogiques:**

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Tavaux collaboratifs

**Outils et moyens techniques:**

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Atelier :
  - Postes individuels et/ou collectifs
  - Outillage individuel et/ou collectif
- Plateforme LMS (e-learning)

**Moyens humains:**

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

**Modalités d'évaluation:**

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF)

## Qualifications pouvant être préparées à l'issue de la formation

- Bac Pro Technicien constructeur bois

MINI : 8 stagiaires par groupe

MAXI : 16 stagiaires par groupe

**PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION**
Septembre / Octobre

Nous contacter pour une entrée en cours d'année

**COÛT DE LA FORMATION**
Apprenti : niveau de prise en charge déterminé par la branche dont relève l'entreprise

Autres publics : nous contacter

**COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE**
- Chaque campus dispose d'une équipe de conseillers jeunes vous accompagnant dans vos recherches d'apprentissage
- Connectez-vous sur Planet'BTP

**CONTACTS**
Nos conseillers jeunes (CJ) et chargés de relation entreprises (CRE) sont joignables via le mail et téléphone suivant :

**Blois:**
• CJ - recrutement41@btpcfa-cvdl.fr
• CRE – contact41@btpcfa-cvdl.fr